

Présidence**Vice-présidence CFVU****Direction Générale des services**

Affaire suivie par :

Marie BELLET

Responsable des Instances

DEPE

Affaire suivie par :

Gwendoline LE RATE

secretariatcfvu@univ-rouen.fr**CFVU****11 mars 2022 - URN****Décision n°CFVU-2022-15**

A l'ouverture de la réunion, le quorum est atteint par 27 votants, dont 4 membres représentés.

Élection de 2 étudiants au Conseil du Saphire (Service d'Accompagnement à la Pédagogie, à l'Hybridation, à l'Innovation pour la Réussite Étudiante)

➤ Vu la note annexe

Élection de 2 étudiants au Conseil du Saphire**Candidats**

- Émilie LECLERE
- Johanna BOUE

Élection de 2 étudiants au conseil du Saphire

Émilie LECLERC	22
Johanna BOUE	22
Abstention	0
NPPV	0

Emilie LECLERE et Johanna BOUE sont élues pour siéger au conseil du Saphire.

Fait à Rouen, le 11 mars 2022

Le Président de l'université de Rouen
Normandie

Joël ALEXANDRE

Direction Générale des Services
DAJS

Affaire suivie par:

Marie-Rose GIANNATTASIO

 02.35.14.63.34

 02.35.14.00.08

 marie-rose.giannattasio@univ-rouen.fr

Mont Saint-Aignan, le 1er mars 2022

Note d'information aux membres de la commission
de la formation et de la vie universitaire
Séance du 11 mars 2022

Objet : conseil du SAPHIRE

Les statuts du Service d'Accompagnement à la pédagogie, à l'hybridation, à l'innovation pour la réussite étudiante (SAPHIRE) ont été adoptés par le conseil d'administration de l'université le 26 novembre 2021.

La CFVU du 28 janvier 2022 a procédé à la désignation de 2 enseignants-chercheurs, enseignants ou personnels non enseignants (Mme Angéline CORDELIER et Mme Maud LAROCHE).
Lors de cette même séance, les 2 sièges étudiants sont restés vacants faute de candidature.

Il y a lieu de procéder à la désignation de 2 représentants étudiants au conseil du SAPHIRE conformément à l'article 4 des statuts du SAPHIRE :

ARTICLE 4 – CONSEIL

4.1 - Composition :

Le conseil du SAPHIRE comprend des membres de droit et des membres élus.

8 membres de droit :

- Le président de l'URN ou son représentant,
- Le vice-président Transformations pédagogiques,
- Le vice-président Pilotage et qualité des formations, Vie étudiante, en charge de la Commission formation et de la vie universitaire,
- Le vice-président Orientation et Accompagnement à la réussite étudiante,
- Le directeur du SAPHIRE,
- Le directeur-adjoint du SAPHIRE,
- Le directeur général des services ou son représentant,
- Le vice-président étudiant,

18 membres élus :

- **2 étudiants élus par la CFVU en son sein,**
- 2 enseignants-chercheurs, enseignants ou personnels non enseignants élus par la CFVU en son sein,
- 12 enseignants-chercheurs ou enseignants élus par les conseils de composante (1 titulaire et le cas échéant 1 suppléant par composante),
- 2 personnels BIATSS titulaires et 2 suppléants, élus au sein du service.

Sont invités à titre permanent :

Les relais-référents numériques et/ou pédagogiques.

➤ Election de 2 étudiants élus de la CFVU

Sont éligibles :

Pierre LABESSOUILLE

Dogan ALTUNDERE

Quentin THIROT

Ronan LAVAT

Marie GANTIER

Kaëlig MIGNOT

Johanna BOUE

Hugo RINGENBACH

Pauline HAUTEMULLE

Emilie LECLERE

Médéric CLABAU

Océanne GRANDPIERRE

Loïc WIELGUS

Mathilde DELAGE

Clément CRAVEUR

Sont électeurs : l'ensemble des membres de la CFVU